





Conséquences

Décès par asphyxie

Circonstances

L'opérateur, embauché en contrat CDD depuis 4 mois, connaissait l'entreprise depuis 5 ans. La tâche consiste à fabriquer des pièces en inox.

Une opération finale de brossage manuel est nécessaire pour enlever une bavure en entrée de filetage. L'opérateur utilise un touret à polir, constitué d'un moteur équipé d'une brosse métallique.

Lors d'une manœuvre à proximité de la machine en fonctionnement, la veste polaire de la victime s'est trouvée en contact avec la brosse métallique en rotation.

Son vêtement de travail a été happé, occasionnant une strangulation.

Causes probables

Mise à disposition d'un équipement non conforme

- Accès direct aux organes en mouvement,
- Démarrage du moteur sans action volontaire,
- Absence d'organes de commande et d'arrêt,
- Machine non fixée au sol,

Inadéquation du vêtement de travail fourni par le salarié et de la tâche à accomplir, **Évaluation partielle des risques relatifs**

- À l'opération habituelle de finition par brossage,
- Aux impacts d'un réaménagement sur les postes environnants,

Formation au poste incomplète et non formalisée, et absence de fiches de sécurité au poste, Absence de liste de poste à risques, de formation renforcée.

Les **principes généraux** de prévention

l Éviter les risques

- Supprimer cette opération de finition en fiabilisant le process d'usinage amont
- Supprimer l'utilisation de machines dangereuses

Donner les instructions appropriées

- Former le personnel au poste en trois étapes : "je fais", "nous faisons", "tu fais", y compris une formation renforcée pour les contrats CDD
- Établir les supports, consignes et fiches de sécurité au poste
- Donner les consignes appropriées à l'opération à réaliser et les consignes de sécurité du poste de travail.
- Fournir des vêtements de travail en adéquation avec les risques du poste et les ajuster

8 Prendre les mesures collectives

- Doter les équipements de travail de protections interdisant l'accès direct aux éléments en mouvement
- Mettre hors énergie toute machine avant son déplacement (procédure de consignation, dispositif de condamnation...)

2 Évaluer les risques

- Réaliser l'évaluation des risques de ce type d'opération de finition, selon l'activité réelle de travail et les besoins identifiés
- Se baser sur une vérification de l'état de conformité du parc pour mettre en œuvre les actions adaptées et disposer de machines sûres et conformes
- Établir en lien avec l'évaluation des risques la liste des postes à risques particuliers

[tilisation

quipement

avec outil

tournant

3 Combattre les risques à la source

- Mettre en place des équipements de travail conformes aux textes applicables (conception, modification) et adaptés à la tâche à réaliser
- Établir un plan de contrôle pour valider les réglages des machines selon les exigences attendues

4 Adapter le travail à l'homme

- Mettre à disposition tous les moyens utiles à la réalisation de la tâche
- Organiser le poste de travail en intégrant les aspects ergonomiques
- Fixer les équipements au sol ou sur établi à hauteur de travail

5 Tenir compte de l'évolution de la technique

 Réaliser les opérations de finition directement sur les CN en adaptant des nouveaux outillages

Planifier la prévention

- Maintenir les équipements de travail en état de conformité (maintenance préventive, contrôles périodiques)
- Organiser, piloter et planifier les travaux de réorganisation
- Anticiper les impacts et évaluer les risques des nouvelles situations

6 Remplacer par ce qui est moins dangereux

• Étudier la possibilité d'utiliser un autre procédé de finition moins dangereux

Pour aller **plus loin**

Sources réglementaires

- Décret n°93-40 du 11 janvier 1993 ; Code du travail : Articles R.4324-1 et suivants

Sources Carsat

- Pochette "Guide Conformité machines" Carsat Pays de la Loire R76
- Site <u>carsat-pl.fr/home/entreprise/prevenir-vos-risques-profession-nels/les-risques-et-les-themes/equipements-de-travail.html</u>

Sources inrs.fr

- Édition ED 6122, Sécurité des équipements de travail. Prévention des risques mécaniques
- Édition ED113, Les machines d'occasion
- ED 6289 Amélioration des machines en service Guide pratique
- Dossier web <u>inrs.fr/demarche/conception-utilisation-equipements-travail/ce-qu-il-faut-retenir.html</u>